


19 OCT. 1995

N° 08

SA GROUPE A.D.N.
250 Rue Pasteur
59520 MARQUETTE LEZ LILLE

RCS LILLE B 388 426 744

Copie conforme à l'original


PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 17 MARS 1995

L'An Mil Neuf Cent Quatre Vingt Quinze,

Le 17 Mars 1995

A 18 heures

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE
DEPOT DU 19 OCT. 1995
N° 4575
R.C.S. 388. 426. 744
R.C. 92 8917

Les Actionnaires de la Société Anonyme « SA GROUPE ADN » dont le siège social est à MARQUETTE LEZ LILLE 59320 / 250 Rue Pasteur se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au Siège Social, sur convocation faite par le Conseil d'Administration, conformément aux statuts de la société.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par tous les Actionnaires présents.

L'Assemblée est présidée par Mr Joel PITTE / Président du Conseil d'Administration.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le bureau ainsi constitué, permet de constater que les Actionnaires présents ou représentés, possèdent la majorité requise pour délibérer valablement.

En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulière et peut valablement délibérer sur toutes décisions ordinaires.



Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des Actionnaires :

1. La convocation adressée aux Actionnaires
2. La feuille de présence de l'assemblée, accompagnée des pouvoirs des Actionnaires représentés

Monsieur le Président rappelle que les Actionnaires sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour délibérer sur l'ORDRE DU JOUR suivant :

- Ratification de la démission de Madame MARAIS avec effet au 1er Mars 1995.
- Nomination d'un nouvel Administrateur pour la durée du mandat restant à courir

La discussion est ouverte.

AN.  M. P. 

19 OCT. 1995

Puis, il donne lecture du Rapport du Conseil d'Administration.

Enfin, Monsieur le Président répond aux questions orales qui lui sont posées et déclare la discussion ouverte.

RESOLUTION UNIQUE

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Madame MARAIS de ses fonctions de Directrice Générale et d'Administratrice.

Elle nomme en remplacement Monsieur Michel PITTE, pour la durée du mandat restant à courir.

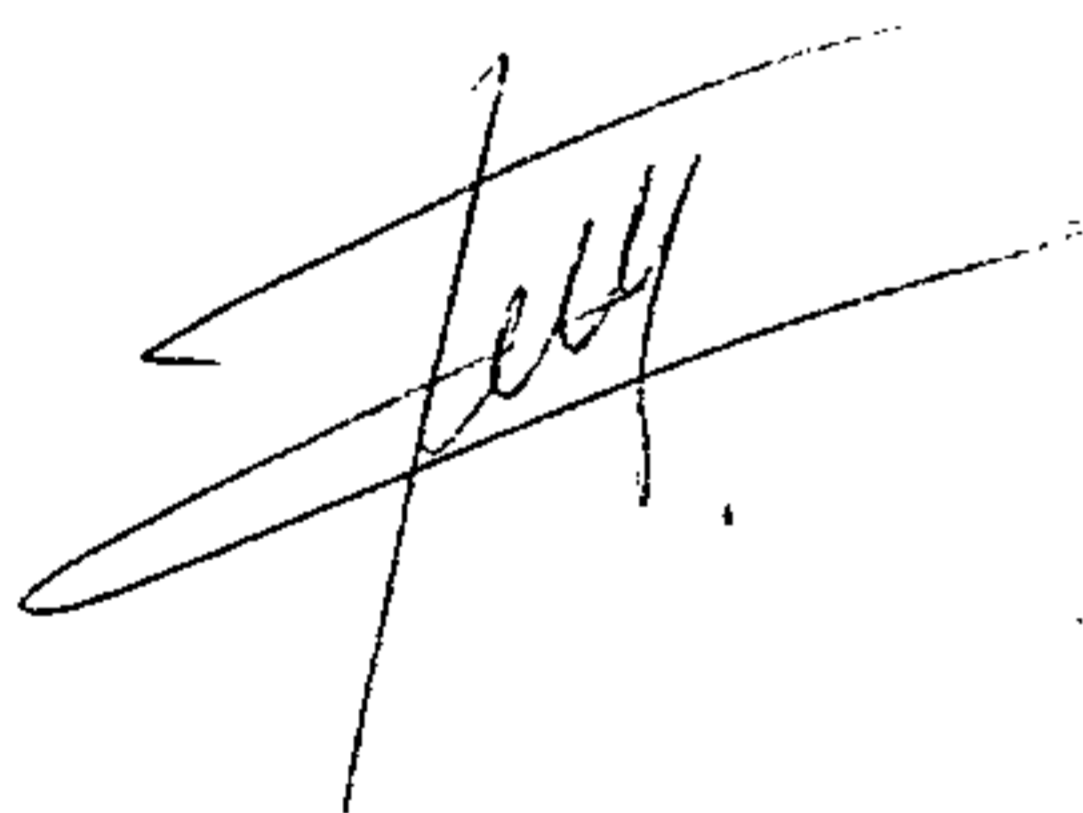
L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à 19 Heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les membres du bureau après lecture.

LE PRESIDENT.

LES SCRUTATEURS.

LE SECRETAIRE.





Bon pour acceptation
des Pouvoirs
d'Administration

